

LA COMPTABILITE

Fiche 4 : Qu'est ce qu'un compte de résultat ?

Le compte de résultat récapitule les charges et les produits liés à un exercice.

On commence un **exercice** (une année) avec un budget, c'est-à-dire une prévision des charges et des produits.

À la fin de l'année, lorsque toutes les opérations ont été réalisées, on récapitule l'ensemble de ces opérations par chapitre.

La différence entre l'ensemble des charges et des produits fait apparaître un **résultat**. Ce résultat peut être un déficit si les charges sont supérieures aux produits, ou un excédent dans le cas contraire.

Le compte de résultat doit se présenter sous une forme normalisée en appliquant le plan comptable. La lecture de plusieurs comptes de résultats permet une analyse financière, et permet aussi d'établir le budget suivant avec plus de finesse.

À la fin de chaque année, les opérations de clôture de l'exercice permettent de répartir des charges entre les différents exercices, notamment :

- ✓ les **amortissements** permettent d'étaler la charge d'un investissement sur plusieurs exercices ;
- ✓ les « **fonds dédiés** » permettent de reporter d'un exercice à l'autre la partie d'une subvention non utilisée.

À la fin de l'exercice, l'ensemble des comptes de charges et de produits est soldé par le résultat de l'exercice.

Ce résultat (excédent ou déficit) est reporté au bilan.

Le bilan garde ainsi en mémoire le cumul de tous les exercices depuis la création de l'association.

Au premier jour de l'exercice suivant les comptes de charges et de produits sont à zéro.